



Un certain rebond mais trop d'optimisme



Le ralentissement de l'inflation¹ américaine a amené les marchés à penser que la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait se montrer moins restrictive en matière de politique monétaire, ce qui a entraîné un rebond des actifs risqués. Toutefois, nous pensons que l'inflation reste supérieure au seuil de tolérance de la banque centrale², ce qui implique que la Fed devrait maintenir une politique monétaire restrictive. Il convient donc de ne pas renforcer l'exposition au risque.

Principaux thèmes à surveiller



« Retour des obligations » sur fond de croissance économique faible

Les inquiétudes relatives à la croissance économique font que les obligations d'État se prêtent bien à la protection des portefeuilles, ce qui nous incite à être plus positifs tout en faisant preuve de souplesse.



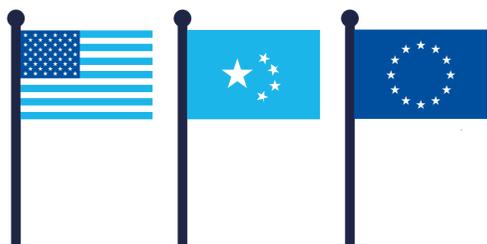
Garder le cap et explorer les divergences des actions

Nous nous attendons à ce que les bénéfices des entreprises soient peu élevés, mais nous reconnaissons la résilience des États-Unis. De plus, nous attendons des signes concrets d'amélioration des marges ou de changement d'orientation politique avant de devenir positifs sur les actions. En attendant, il convient de rester sélectif et de s'intéresser aux actions décotées³, de qualité et à celles qui versent des dividendes.



Éviter les entreprises surendettées

Les perspectives de défaut sur les marchés des obligations d'entreprises semblent maîtrisées pour l'heure, mais les choses pourraient changer à mesure que l'environnement économique se dégrade. Il est conseillé de privilégier les obligations d'entreprises de haute qualité⁴ et de se tenir à l'écart des entreprises qui ont tendance à alourdir leur niveau d'endettement. En termes géographiques, nous privilégions les États-Unis par rapport à l'Europe, et percevons des opportunités dans les obligations d'entreprises de marchés émergents comme le Brésil et les Émirats arabes unis.



La géopolitique devrait rester à l'ordre du jour international

Les élections de mi-mandat tenues récemment aux États-Unis se sont soldées par la formation d'un gouvernement divisé, ce qui devrait déboucher sur la poursuite du durcissement de la politique à l'égard de la Chine. En revanche, la guerre russe contre l'Ukraine amène l'Europe à repenser sa forte dépendance à l'égard de partenaires dont l'idéologie est différente de la sienne. Cela signifie qu'il faut rester vigilant quant à la manière dont les politiques gouvernementales pourraient affecter l'inflation, la consommation et les opportunités sur les actifs risqués.

Diversification avec les obligations en point de mire



Les inquiétudes concernant les bénéfices, l'actualité chinoise liée à la crise sanitaire et le resserrement des politiques monétaires des banques centrales nous incitent à rester prudents sur les actifs risqués. Nous percevons néanmoins quelques opportunités tactiques au niveau des actions, sous l'angle, essentiellement, de la valeur relative aux États-Unis. Nous pensons également que les entreprises disposant d'un fort pouvoir de fixation des prix devraient être en mesure de préserver leurs marges. Cette approche doit toutefois être complétée par une diversification accrue et avec des actifs permettant de se protéger contre un niveau élevé d'inflation. En ce qui concerne les obligations d'entreprises, les titres de haute qualité aux États-Unis et certains titres des marchés émergents semblent intéressants. Les investisseurs doivent également prévoir des garde-fous dans leurs portefeuilles sous la forme de bons du Trésor américain, mais une exposition globalement flexible est recommandée.



En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part



LEXIQUE

- 1. Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
- 2. Banque centrale** : institution publique qui gère la monnaie d'un pays ou d'un groupe de pays et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation. Le principal objectif de nombreuses banques centrales est la stabilité des prix. Dans certains pays, les banques centrales sont tenues par la loi d'agir en faveur du plein emploi.
- 3. Actions « value » ou décotées** : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
- 4. Obligations d'entreprises de haute qualité (investment grade)** : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ». « Investment grade » s'oppose à « high yield » qui caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 12 décembre 2022. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 12 décembre 2022.